

Autres pollutions mais non des moindres



Un jardinier averti...

Le jardinage à domicile a de plus en plus de succès. Mais il ne doit pas se faire à l'aveugle. Un souci de pollution dans le jardin et le potager ? Depuis le 6 avril dernier, en version encore moyennement pratique, le site Sanisol permet de recevoir des recommandations personnalisées liées à la consommation des légumes d'un terrain éventuellement pollué. Le site dirige l'utilisateur vers les laboratoires référencés où il peut faire réaliser l'analyse de sol souhaitée. Sur la base des résultats introduits en ligne, il sélectionne les fruits et légumes qu'il compte cultiver et reçoit automatiquement une série de recommandations personnalisées. De nombreux jardins urbains se trouvent dans des zones d'ancienne industrialisation où l'on peut suspecter une pollution aux métaux (arsenic, cadmium, mercure, plomb, zinc, etc.). Des analyses ont d'ailleurs montré que ces craintes étaient parfois fondées. Le projet qui doit s'améliorer grâce à la contribution des usagers, a pour objectif la détermination des teneurs limites en métaux lourds dans le sol en vue d'assurer la qualité commerciale des productions végétales en Wallonie et la gestion des risques pour les producteurs. M.D.M.

<http://maps.elie.ucl.ac.be/potager>

Les vrais « hotspots » de pollution en Wallonie, ce sont des aciéries, des cokeries, des grands sites chimiques, des papeteries, des fours à chaux, des décharges, etc. © PHOTO NEWS.

sence d'un considérable passif lié à ces activités a justifié la création de la Spaque, il y a déjà 30 ans. L'organisme public est spécialisé dans l'assainissement des friches industrielles polluées et décharges « orphelines » (dont le propriétaire ne peut assumer la dépollution). Mais si on présume la présence de pollutions, en savoir davantage n'est pas simple.

La Spaque ne recherche en effet pas systématiquement la présence de Pfas au niveau des sites à réhabiliter, y indique-t-on. « Les analyses sont coûteuses et on ne peut les faire en routine. De plus leur efficacité au niveau des résultats est toute récente. » « La recherche de composés perfluorés ne fait pas partie du paquet d'analyses standard sur les sites pour lesquelles les laboratoires ont fixé des prix », confirme une professionnelle du secteur. « S'il y a une demande spéciale, les prix s'envolent. Si on voulait être exhaustifs, il y aurait plusieurs dizaines de milliers de substances problématiques. »

On procède donc par recherche ciblée. Après avoir étudié l'historique d'un site, la Spaque concentre ses analyses sur les polluants qu'on devrait logiquement y trouver, vu les activités qui s'y sont déroulées. « En Wallonie, les pollutions sont plutôt aux métaux lourds, PCB, hydrocarbures aromatiques (benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes), dioxine », poursuit Brouyère.

« La préoccupation pour les perturbateurs endocriniens est plus récente », poursuit l'experte. « En Wallonie, on est dans une logique de polluants majeurs comme les métaux lourds. On gère en réalité les pollutions des XVIII^e et XIX^e siècles. Les polluants organiques persistants sont des pollutions du XX^e. »

L'arrêt sur les terres excavées que le gouvernement wallon doit adopter en troisième lecture comporte d'ailleurs

une liste limitative de polluants à rechercher en cas de retrait de terres du sol et déplacement. Selon certaines sources, les perfluorés n'en feraient pas partie. Pas plus qu'ils ne font partie des polluants détectés dans les boues et les eaux usées des stations d'épuration, confirme la Société publique de la gestion de l'eau (SPGE).

Les Pfas pourraient ne pas être la principale urgence du côté wallon. Mais on aurait tort de crier victoire. « Ce n'est pas la première bombe à retardement », dit Brouyère. « En revanche, s'il y a bien une problématique émergente, c'est celle des pesticides. On a beau en interdire, sans cesse on en voit arriver de nouveaux. » « En Wallonie, on est assis sur des pollutions multisources très répandues dans l'environnement », juge en outre un acteur du secteur. « Chaque dossier est toujours plus pollué qu'on l'imaginait, partout. Et une fois que des polluants organiques persistants sont dans la nature, ils circulent partout, se bioconcentrent, passent dans la chaîne alimentaire et font le tour du monde. Si le problème wallon n'est pas le Pfos, ce sera le PCB ou d'autres perturbateurs endocriniens. »

Autant de produits qui nécessitent des mesures. « Les Pfas sont partout », conclut Corinne Charlier, toxicologue à l'ULiège, « il faut continuer à les interdire et y substituer d'autres produits. »

En attendant, les autorités wallonnes devraient prochainement en savoir plus sur l'exposition de la population aux polluants. On attend les résultats d'un biomonitoring réalisé sur les cheveux et le sang de 900 personnes. Insecticides, herbicides, plomb, cadmium, arsenic, bisphénol, phtalates, DDT, PCB... les perfluorés n'en feront partie que dans un deuxième temps. Pas avant l'année prochaine. On saura alors quelle charge polluante les habitants subissent. Restera à en connaître l'origine exacte...

AFFAIRE NETHYS

Le dépeçage d'Integrale devant la justice

Le 7 mai dernier, l'assureur Integrale (détenu à 71 % par Nethys) annonçait avoir conclu une convention de cession d'actifs avec le groupe Monument Re. En résumé, les Liégeois vont céder la majeure partie de leurs avoirs (tous les contrats d'assurance-groupe et tous ses placements financiers et immobiliers) au groupe basé aux Bermudes, qui recapitalisera ensuite la société.

Mais si Monument Re reprend les actifs... elle ne reprend pas toutes les dettes. Certains créanciers voient donc l'opération d'un mauvais œil, car ils risquent de ne jamais revoir la couleur des montants prêtés à Integrale. Pour éviter de perdre la totalité de leur mise, plusieurs créanciers ont décidé de contre-attaquer. Le premier, c'est la MGEN (Mutuelle générale de l'Éducation nationale), qui compte 4 millions d'adhérents en France. Le 8 juin, elle a lancé une procédure en référé devant le tribunal de l'entreprise de Liège. La MGEN veut obtenir des informations sur le deal avec Monument Re, dont elle a été tenue à l'écart. Et tant que ces informations n'ont pas été reçues, elle réclame la suspension du transfert des actifs.

De l'autre côté, Integrale « conteste vigoureusement cette demande et fera valoir ses arguments devant le juge des référés », écrit la société. Elle ajoute que la « Banque nationale a annoncé son intention d'intervenir volontairement dans le cadre de cette procédure pour soutenir le point de vue » défendu par Integrale. Mais les ennuis ne s'arrêtent pas là. Car d'autres créanciers (qui pèsent pour 25,5 millions de prêts), réunis par le cabinet Deminor, ont décidé de se joindre à l'action en référé. Il s'agit notamment de l'invest finance.brussels. « L'objectif sera de faire la lumière sur la transaction envisagée et, sur base des informations transmises, obtenir la suspension de l'opération en cession », assurent Pierre Nothomb et Pierre-Alexis Léonard, pour Deminor. Le cabinet annonce également une série de « défaillances » de la Banque nationale, dans le cadre de sa mission de contrôle de l'assureur. x.c.

Comparer les promos ? Inutile, nous le faisons pour vous.

Et si besoin est, nous adaptons nos prix.
Ainsi, vous profitez toujours des meilleurs prix.



Pastèque
pauvre en pépins
en vrac
Origine : Espagne.

[Espace fraîcheur](#)

0,66 € / kg

Réaction promo concurrent



Hachis préparé porc et veau

[Boucherie](#)

4,58 € / kg

Réaction promo concurrent



Kellogg's Trésor
goût chocolat
noisettes
450 g

Réaction promo concurrent

4,77 €/kg

2,14 €

colruyt meilleurs prix

Valable jusqu'au 19/6/2021 inclus.
Les prix peuvent être encore plus bas en magasin.

20008462